



Secrétariat Général  
KINHASA/BARUMBU

*Le Secrétaire Général*

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES OCCUPANTS  
DU SITE DIT KIN-MALEBO**

Consécutivement aux communiqués n°0037/2023 et n°0038/2023 du 24 juin 2023, le Secrétaire Général aux Affaires Foncières, Monsieur MUGANGU KULIMUSHI Gérard, agissant dans le cadre de la commission chargée d'examiner les conditions des indemnisations et d'occupation des parcelles sur le site dit Kin-Malebo, village Kindobo-cité EWA, demande à tout occupant ayant effectué une quelconque mise en valeur dans sa parcelle située dans ledit site et n'ayant pas encore été reçu par ladite commission, aux fins de discuter sur le paiement en compensation de cette mise en valeur ; est prié de se présenter à partir du 18 au 31 octobre 2023, au Cabinet de son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Foncières, situé sise au n° 27 du croisement des avenues de la Gombe et Batetela, de 11H00 à 15H00. Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le numéro suivant : +243 825 390 962.

Passé ce délai, tout occupant qui ne se sera pas conformé à cette formalité, verra ses constructions ou autres bâtisses sur le site, être démolies en exécution de l'Arrêté du Gouverneur de la Ville de Kinshasa n°SC/0219/CAB/GVK/GNM/2023 du 15 juin 2023 portant démolition des constructions anarchiques dans le site Pool Malebo, Commune de la N'sele.

Fait à Kinshasa, le 13 octobre 2023

Pour la Commission ad-hoc

  
MUGANGU KULIMUSHI Gérard

Secrétaire Général

C.I : À Son Excellence Monsieur le Ministre  
des Affaires Foncières  
à Kinshasa/Gombe

Mugangu Kulimushi Gérard  
Secrétaire Général